



# Le rôle des femmes dans la gestion des conflits dans la région de Gao

Dr. Aguisa AG MOHAMED  
M. Ibrahima Amadou MAIGA  
M. Yacouba Hamidou MAIGA

---

Février 2023

---

---

## African Security Sector Network (ASSN)

Fondé en 2003, l'**African Security Sector Network (ASSN)**, dont le siège se situe à Accra (Ghana), est un réseau panafricain d'experts et d'organisations travaillant pour promouvoir une gouvernance plus démocratique de la sécurité sur le continent africain.

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'équipe de l'**ASSN** par courrier électronique : [info@africansecuritynetwork.org](mailto:info@africansecuritynetwork.org)

ou consulter le site web de l'**ASSN**:  
<http://africansecuritynetwork.org/assn/>

---

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://bit.ly/ASSN32>

Pour citer cette publication:

MAIGA (I.A.), MAIGA (Y.H.), MOHAMED (A.A.), « **Le rôle des femmes dans la gestion des conflits dans la région de Gao.** », ASSN, Février 2023.

## Table des matières

<b>Sigles et Abréviations</b> .....	3
<b>Introduction</b> .....	4
Méthodologie .....	4
<b>Patriarcat et matriarcat dans la région de Gao</b> .....	6
Le patriarcat .....	6
Le matriarcat .....	7
Les communautés de Gao : des sociétés exclusivement patriarcales ? .....	7
Les communautés Songhaï .....	8
Les communautés Arma .....	8
Les communautés Touareg (Tamasheq).....	9
Les communautés Arabes.....	9
Les communautés Peules .....	9
<b>Le rôle des femmes dans les mécanismes de gestion des conflits dans la région de Gao</b> .....	11
La place des femmes dans les mécanismes traditionnels de gestion des conflits .....	11
Le pouvoir accordé à la femme du chef de village .....	12
Le pouvoir de la nièce sur l’homme .....	12
L’engagement de la femme griotte .....	13
Les alliances ou pactes matrimoniaux.....	13
Les visites de courtoisie .....	14
La nudité .....	14
Le sein ou le lait maternel .....	15
Le cousinage à plaisanterie.....	15
Le rôle de la femme au sein de la cellule familiale .....	16
La place des femmes dans les mécanismes contemporains de gestion des conflits .....	16
Perspective historique .....	17
La participation des femmes à la négociation et à la mise en œuvre de l’Accord pour la Paix et la Réconciliation de 2015 issu du processus d’Alger .....	18
Les principales associations féminines participant à la gestion des conflits dans la région de Gao .....	19
<b>Bibliographie</b> .....	24

## Sigles et Abréviations

<b>ACEF</b>	: Association Coin Ecoute Femme
<b>ACORD</b>	: Association Coopération Recherche Développement
<b>AFIP</b>	: Association des Femmes pour les Initiatives de Paix (AFIP)
<b>APDF</b>	: Association pour le Progrès et la Défense des Droits des Femmes
<b>APR</b>	: Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger
<b>ASSN</b>	: African Security Sector Network
<b>CAFO</b>	: Coordination des Associations et ONG Féminines
<b>CONASCIPAL</b>	: Coalition Nationale de la Société Civile pour la Paix et la Lutte contre la Prolifération des Armes Légères
<b>CPF</b>	: Code des Personnes et de la Famille
<b>CRADE</b>	: Cabinet de Recherche Action pour le Développement Endogène
<b>CSA</b>	: Commission de suivi de l'Accord
<b>GREFFA</b>	: Groupe de Recherche, d'Etude, de Formation Femme-Action
<b>MINUSMA</b>	: Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
<b>MJP</b>	: Mali Justice Project
<b>MUSONET</b>	: Réseau de Développement et de Communication des Femmes Maliennes
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale
<b>OSC</b>	: Organisation de la Société Civile
<b>RECOTRAD</b>	: Réseau des Communicateurs Traditionnels
<b>RENEDEP</b>	: Réseau National pour l'Eveil Démocratique et Patriotique

## Introduction

La participation féminine à la gestion des conflits s'est longtemps révélée entravée par les logiques patriarcales qui tendent à dominer le fonctionnement des communautés de la région de Gao. Parmi ces logiques qui favorisent la prééminence des hommes, on peut citer à titre illustratif :

- La chefferie coutumière exclusivement réservée aux hommes ;
- Le privilège accordé aux hommes dans l'héritage et dans l'accès au foncier ;
- Le titre du chef de famille dévolu à l'homme et son privilège sur le domicile conjugal.

On note à l'inverse :

- L'exclusion des femmes de la chefferie ;
- Leur marginalisation dans la succession foncière ;
- L'importance des pesanteurs sociales et culturelles défavorables aux femmes comme le partage inéquitable des biens en faveur de l'homme et la soumission de la veuve ou de la femme divorcée au délai de viduité.

Ainsi, à Gao, « la majorité des normes sociales défavorisent la femme dans ses droits et dans ses libertés »<sup>1</sup>. Pourtant, d'après un parajuriste de l'association CRADE de Gao, « de plus en plus, les communautés s'intéressent à la contribution des femmes dans les processus de règlement pacifique des différends »<sup>2</sup> tandis que d'autres témoignages confirment « qu'il y a des cas à Gao dans lesquels la femme joue un rôle important dans la prévention et dans la gestion des conflits grâce au système matriarcal »<sup>3</sup>.

C'est pourquoi, la présente étude, menée par le Réseau National pour l'Eveil Démocratique et Patriotique (RENEDEP) avec le soutien de l'African Security Sector Network (ASSN) au titre du partenariat qui les lie dans le cadre du pilier « Sécurité » du programme *Just Future Alliance* (JFA), s'intéresse à l'influence exercée par les femmes sur la gestion des conflits à l'œuvre dans la région de Gao. Y est examiné le rôle joué par les femmes dans la mobilisation des mécanismes traditionnels et contemporains visant à prévenir, gérer ou résoudre les tensions ou les affrontements qui contribuent à la dégradation de la sécurité des populations de cet espace, particulièrement bouleversé par la crise multidimensionnelle qui déchire le Mali depuis 2012. Son objectif est de déterminer sur la base du diagnostic établi, la meilleure façon de favoriser et d'accroître la participation féminine dans la résolution des différents types de conflits qui affectent la paix et la sécurité dans la région de Gao.

## Méthodologie

Le processus de réalisation de l'étude a consisté d'abord en une recherche documentaire, puis une équipe de recherche a procédé à la collecte qualitative de données dans la région de Gao auprès de certains acteurs étatiques et non étatiques (leaders religieux, chefs traditionnels et coutumiers, griots, universitaires, défenseurs des droits humains, organisations non gouvernementales, organisations des jeunes et des femmes et cadres de l'Administration malienne). L'étude a porté sur les cercles suivants : Gao (Wabaria et Gao

<sup>1</sup> Extrait d'entretien avec un universitaire de la région de Gao, le 27 octobre 2022.

<sup>2</sup> Extrait d'entretien avec un parajuriste de l'ONG CRADE, le 17 septembre 2022.

<sup>3</sup> Témoignage d'une participante au focus de Gao, le 15 septembre 2022.

Gadeye); Bourem (Fhogas Gourma et Wanni); Ansongo (Labbé Zanga, Mozonga et Ansongo); Almoustrade (Almoustrade et Agamahor).<sup>4</sup> La méthodologie a été participative et inclusive : deux outils de recherche (questionnaire et focus groupes) ont ainsi permis de collecter les informations recherchées. Les focus groupes se sont concentrés sur les organisations de jeunes et de femmes. Ils ont été animés par l'équipe de recherche.

Des difficultés ont été rencontrées lors de la conduite des entretiens sur le terrain : elles tiennent principalement à l'insécurité, notamment dans le cercle d'Ansongo, au manque de confiance et à la peur de représailles. Il s'est révélé difficile pour les personnes ayant accepté de participer à l'étude de répondre à toutes les questions sans avoir peur, certaines ayant même parfois abandonné le questionnaire en plein entretien. Certaines personnes interrogées se sont dites exposées à cause de la menace terroriste et d'autres ont préféré répondre au questionnaire de façon brève. Il a donc fallu procéder à une sensibilisation accrue et s'engager à garantir l'anonymat afin que certaines personnes acceptent de parler de leur perception du rôle de la femme dans les mécanismes de gestion des conflits. Par ailleurs, l'état quasi impraticable de la route Bamako-Gao-Bamako et de l'axe Mopti-Douentza-Gao, a constitué une autre difficulté de taille, rendant difficile les déplacements de l'équipe de recherche.

---

<sup>4</sup> Sixième région administrative du Mali, la région de Gao est répartie entre 4 cercles à savoir Ansongo, Bourem, Gao et Almoustrate. Cf. Dr. Mariam Djibrilla MAIGA, Gaudence NYIRABIKALI et autres, « Causes et manifestations des conflits au Mali : Une perspective de la société civile », CONASCIPALE/SIPRI, 2014, p. 19.

## Patriarcat et matriarcat dans la région de Gao

### Le patriarcat

Le patriarcat désigne un ensemble de principes et de pratiques qui renforcent les prérogatives de l'homme tant dans la famille que dans la communauté et renforcent par voie de conséquence la domination du sexe masculin sur le sexe féminin<sup>5</sup>. « *L'historicisation de la notion de patriarcat amène Éric Macé à distinguer le patriarcat traditionnel, qui organise une hiérarchie reposant sur des justifications théologiques, le patriarcat moderne, qui recourt pour sa part à des justifications scientifiques de l'asymétrie, et le patriarcat modernisé des sociétés extra-européennes qui est un patriarcat traditionnel mis à l'épreuve par les logiques de la modernité (tel le féminisme)* »<sup>6</sup>.

Selon Nicole Claude-Matthieu, le patriarcat est un système dans lequel le pouvoir appartient aux hommes : « *Il s'agit du cumul de trois pouvoirs aux mains de la classe sociale des hommes: le pouvoir de décision politique (occupation de la sphère publique - décision de faire la guerre, à qui et quand), pouvoir de décision économique (répartition du surplus de la production apparu lors de l'accumulation des ressources, de leur exploitation et de la volonté de certains de s'approprier ces surplus et d'accroître leur richesse) et pouvoir de posséder la terre (par héritage, la transmission des propriétés se faisant de père en fils)* »<sup>7</sup>.

Il ressort des témoignages recueillis que dans la conception malienne, « *le patriarcat désigne un ensemble de principes et de pratiques qui affirment les prérogatives de l'homme tant dans la famille que dans la communauté* »<sup>8</sup>. Au Mali, comparées aux hommes, les femmes reçoivent moins d'éducation formelle, leur sécurité et leurs possibilités de développement général sont entravées par les pratiques traditionnelles<sup>9</sup>. Un leader communautaire de Gao précise que « *ces prérogatives favorisent souvent la domination du sexe masculin sur le sexe féminin* »<sup>10</sup>. Pour un membre de la CAFO de Gao, « *certaines principes et pratiques portent en outre une empreinte religieuse et coutumière, perceptible notamment au niveau du droit malien de la famille qui accorde beaucoup de droits à l'homme au détriment de la femme* »<sup>11</sup>.

La rupture de l'égalité entre l'homme et la femme est certaine dans le Code des personnes et de la famille du Mali (CPF) qui précise que « *dans la limite des droits et devoirs respectifs des époux consacrés, la femme doit obéissance à son mari, et le mari, protection à sa femme* »<sup>12</sup>. Ce déséquilibre patriarcal se confirme encore par le droit privilégié accordé à l'homme sur le nom de l'enfant, car « *l'enfant né dans le mariage porte le nom du père. Il prend le nom de sa mère en cas de désaveu* »<sup>13</sup>.

<sup>5</sup> Cette compréhension du matriarcat est largement partagée par les communautés de la région de Gao dont elle tire sa source. Extrait de l'entretien avec un leader communautaire de Gao, le 23 octobre 2022.

<sup>6</sup> Éric Macé, *Théoriser l'après-patriarcat : De l'historicité des arrangements de genre*, La Découverte, « Travail, genre et sociétés », 2017, 2, n° 38, p. 175.

<sup>7</sup> Nicole Van Enis, *Universel patriarcat & légendaire matriarcat*, Barricade culture d'alternatives, 2013, p. 1.

<sup>8</sup> Entretien avec une femme leader de Bourem, le 22 octobre 2022.

<sup>9</sup> Ousmane MAIGA, Moctar TOUNKARA, Seydou DOUMBIA, Hamadoun SANGHO, *Analyse de l'économie politique du Mali : Perspectives sur les programmes de sécurité alimentaire*, USAID- Research Technical Assistance Center, Décembre 2019, p. 11.

<sup>10</sup> Entretien avec un chef de quartier de Gao, le 12 septembre 2022.

<sup>11</sup> Extrait du focus groupe des femmes de Gao, le 15 septembre 2022.

<sup>12</sup> Article 316 alinéa 1 du CPF.

<sup>13</sup> Article 31 du CPF.

## Le matriarcat

Le matriarcat renvoie à une structure familiale particulière, centrée sur le lien maternel, dont découle une organisation bien spécifique<sup>14</sup> ; la filiation est maternelle et l'identité familiale de l'individu lui vient de sa mère. On parle donc de société qui place la femme au cœur de l'organisation sociale ou de société matrilineaire<sup>15</sup>. La filiation par la mère donne à la femme dans certains groupes sociaux une position élevée, parfois supérieure à celle de l'homme ; elle la perd en revanche dès que la filiation se fait par le père<sup>16</sup>. Le passage de la filiation par la mère à celle par le père, qui dépouillait la femme de ses biens et de ses prérogatives consacrées par le temps, les usages et la religion, ne s'est pas toujours effectué à l'amiable<sup>17</sup>.

« Le terme de matriarcat a été construit, à la fin du XIXe siècle sur le modèle de "patriarcat". Initialement, " matriarcat" était employé dans le sens de "système de parenté matrilineaire", tandis que le patriarcat désignait bien, comme l'indiquait son étymologie, un système social dominé exclusivement par les hommes »<sup>18</sup>. Mais le « matriarcat » fut très tôt compris comme le pendant symétrique du « patriarcat », pour désigner un type de société où les femmes détiennent les mêmes rôles institutionnels que les hommes dans les sociétés patriarcales<sup>19</sup>. En d'autres termes, « le matriarcat désigne le système dans lequel la femme est placée au centre de l'organisation sociale. Dans une société matriarcale, la gouvernance de la société est entre les mains des femmes »<sup>20</sup>.

## Les communautés de Gao : des sociétés exclusivement patriarcales ?

« A Gao, il y a globalement deux types de société : une société qu'on pourrait dire "songhoiphone" constituée de Songhois, d'Armas, de Peulhs et de Sorkos divers et une société "tamashekophone" constituée de Tamasheks, d'Arabes, de Daoussakhs... »<sup>21</sup>.

Les informations collectées dans le cadre de cette étude identifient les communautés suivantes comme étant des sociétés patriarcales dans lesquelles certaines pratiques matriarcales existent : les Songhaï (A), les Arma (B), les Tamasheq (C), les Arabes (D) et les Peuls (E). En effet, la plupart des communautés de la région de Gao ont eu des fondements basés sur le matriarcat, mais avec le temps toutes les communautés ont adopté des pratiques dominées par le patriarcat. Un jeune leader du Conseil local de la jeunesse de Gao pense que cela s'explique par l'évolution de la société malienne dans son ensemble et non

<sup>14</sup> Les femmes n'ont pas systématiquement été commandées depuis toujours : certaines populations antiques ont connu une société où la place de la femme était plus importante que celle de l'homme au plan des mœurs, au plan social comme au plan politique et symbolique. <http://declic-afrique.over-blog.com/2017/07/le-matriarcat-ses-causes-et-sa-fin-sous-les-coups-de-la-guerre-sociale-1.html>

<sup>15</sup> Julien Wolga, Comprendre le Matriarcat, (...et le patriarcat aussi par la même occasion...), p. 5. [https://www.bing.com/search?q=%EF%82%A7%09Julien+Wolga%2C+Comprendre+le+Matriarcat.&form=AN\\_NH01&refid=e8267cd3427d473bab462bbb383cf764](https://www.bing.com/search?q=%EF%82%A7%09Julien+Wolga%2C+Comprendre+le+Matriarcat.&form=AN_NH01&refid=e8267cd3427d473bab462bbb383cf764)

<sup>16</sup> Paul Lafargue, Le matriarcat, Étude sur les origines de la famille, paru en feuilleton dans Le Socialiste, du 4 septembre au 16 octobre 1886, p. 23. <https://matricien.files.wordpress.com/2012/03/le-matriarcat-c3a9tude-sur-les-origines-de-la-famille-paul-lafargue.pdf>

<sup>17</sup> *Ibidem*.

<sup>18</sup> Matriarcat, <https://www.singulier.eu/textes/reference/texte/pdf/Matriarcat.pdf>

<sup>19</sup> *Op. cit.*

<sup>20</sup> <https://fr.esdifferent.com/difference-between-patriarchy-and-matriarchy>

<sup>21</sup> Younoussa Hamara Touré, Décentralisation dans le Nord Mali, Le pouvoir local, de la colonisation aux collectivités locales : Continuité ou rupture ? Mai 2006, p. 5.



par des dynamiques propres à la région. D'après ce jeune, il reste néanmoins des domaines dans lesquels la femme joue un rôle non négligeable en dépit des obstacles socioculturels et religieux de tous genres. De l'avis d'un leader traditionnel de Gao, « *toutes les communautés de Gao disposent des mécanismes de patriarcat et de matriarcat qui sont d'une importance capitale pour les gardiens des traditions afin de maintenir la quiétude sociale et l'héritage ancestral* »<sup>22</sup>.

### Les communautés Songhaï

Les Songhaï, installés le long du fleuve Niger, étaient jusqu'à une date récente essentiellement cultivateurs et pêcheurs (ils ont commencé à posséder des animaux à partir des années 1950)<sup>23</sup>. Les communautés Songhaï sont « *culturellement très proches des Touaregs mais surtout des Zarmas et des Dendis avec lesquels ils partagent la même langue* »<sup>24</sup>. Dans la région de Gao, « *les Songhaï et les Arma sont généralement basés dans la commune de Gao, Bourem, Bamba et Ansongo* »<sup>25</sup>.

Les communautés Songhaï sont essentiellement patriarcales dans la mesure où l'homme détient le monopole de l'essentiel des activités dans presque tous les domaines de la vie en société. Il est le garant de la famille et a la responsabilité de veiller à son développement et à son bien-être. Il occupe cette place au sein de la famille en vertu des traditions, de la religion et du droit.

Les Songhaï sont pour la grande majorité des musulmans, mais la religion traditionnelle reste très forte dans la vie de tous les jours. Beaucoup de Songhaï continuent la pratique du culte des ancêtres<sup>26</sup>.

### Les communautés Arma

Les Arma, connus sous le nom de Touré, sont les descendants des conquérants marocains qui ont mis fin à l'empire songhaï en 1591, et de femmes songhaï mariées avec ces derniers<sup>27</sup>. Un membre de la communauté Arma souligne « *qu'il existe un grand métissage entre les Arma et les Songhaï, ce qui fait que ces deux communautés entretiennent de bonnes relations entre elles et vivent pacifiquement* »<sup>28</sup>. Selon un parajuriste de Gao, « *les communautés Arma sont presque identiques aux communautés Songhaï avec lesquelles elles partagent la langue et certaines spécificités culturelles comme la soumission de la femme à l'homme pour garantir la réussite de ses enfants, la tolérance, le respect de l'aîné, l'hospitalité* »<sup>29</sup>.

Cependant, « *les Arma constituent une communauté bien distincte de celle des Songhaï, bien qu'ils parlent la langue songhaï; les deux communautés disposent chacune d'un chef*

---

<sup>22</sup> Entretien avec un membre du RECOTRAD de Gao, le 02 août 2022.

<sup>23</sup> Charles Grémont, Comment les Touaregs ont perdu le fleuve. Éclairage sur les pratiques et les représentations foncières dans le cercle de Gao (Mali), XIXe-XXe siècles, Patrimoines naturels au Sud, p. 238.

<sup>24</sup> *Ibidem*.

<sup>25</sup> Entretien avec le président du Conseil local des jeunes de Gao, le 24 octobre 2022.

<sup>26</sup> <https://www.bing.com/search?q=La+population+songhai+de+gao&qs=n&form=QBRE&sp=-1&cpq=la+population+songhai+de+gao&sc=9-28&sk=&cvid=14767676FC6A4394B92A3E5E1A4114DD&ghsh=0&ghacc=0&ghpl=&ntref=1>

<sup>27</sup> Charles Grémont, *op. cit.*

<sup>28</sup> Entretien avec un membre de la communauté Arma de Gao, octobre 2022.

<sup>29</sup> Entretien avec un parajuriste de MJP de la localité de Gao, le 27 novembre 2022.

*coutumier qui est le garant des valeurs traditionnelles et coutumières de sa communauté »<sup>30</sup>. Dans le passé lointain, les communautés Arma étaient matriarcales comme la plupart des communautés de la région de Gao.*

### **Les communautés Touareg (Tamasheq)**

*« Originaires des régions sahariennes du Nord, les groupes [Touaregs, ou Kel Tamasheq] présents dans la zone de Gao y sont arrivés progressivement à partir du XVIIe siècle »<sup>31</sup>. Dans la région de Gao, « les Kel Tamasheq sont présents dans le cercle de Gao, précisément dans les communes de N'telitt, Telemsi, Anchawadji »<sup>32</sup>.*

La communauté touarègue est celle au sein de laquelle l'influence du matriarcat apparaît la plus affirmée. En effet, la société touarègue reste essentiellement patriarcale, mais elle accorde une large place aux femmes. La femme est ainsi présente presque dans toutes les grandes initiatives et jouit d'une grande considération au sein de sa famille et dans sa communauté. Elle se voit aussi confier toutes les responsabilités de la gestion du foyer, de l'éducation de ses enfants, de conseillère<sup>33</sup>. Les femmes ont plus d'emprise sur les hommes que dans les autres communautés. *« La femme tamasheq est au centre de toutes les décisions, elle fait la fierté de son mari, de ses frères, etc. Elle est respectée par tous les hommes en général »<sup>34</sup>.*

### **Les communautés arabes**

Les Arabes, minoritaires dans le cercle de Gao, sont pour la plupart originaires de l'Ouest et du Nord du Sahara. *« Pasteurs nomades et commerçants, ils étaient eux aussi organisés autour d'une chefferie dotée d'une grande aura religieuse, celle des Kounta. Établies dans le Haoussa (rive gauche du fleuve), certaines familles ont commencé à s'installer sur la rive Gourma (rive droite) depuis la sécheresse des années 1984 »<sup>35</sup>.*

Les Arabes constituent une communauté patriarcale mais renfermée sur elle tout en faisant une large place au rôle de la femme dans la gestion des conflits par le respect et la considération dont elle jouit au sein de sa communauté. La femme arabe a une position dominante dans sa communauté, sans attirer l'attention du monde extérieur sur elle. Grâce à son rang social, elle contribue à la prévention des conflits et à la pacification de sa communauté. *« La femme arabe bénéficie d'un grand respect de la part de ses frères. A ce titre, elle dispose d'une capacité pour prévenir et régler les différends lorsqu'ils éclatent. Elle joue un rôle de pacificateur dans l'ombre, sans s'afficher au public. Elle constitue une véritable source d'inspiration pour son mari, ses frères et ses enfants »<sup>36</sup>.*

### **Les communautés Peules**

*« On retrouve les communautés peules dans l'ensemble des dix régions administratives du Mali "Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Gao, Tombouctou, Kidal, Ménaka et*

<sup>30</sup> Extrait de l'entretien avec un membre de la communauté songhaï de Gao, le 24 octobre 2022.

<sup>31</sup> Charles Grémont, *op. cit.*, p. 238.

<sup>32</sup> Entretien avec un membre du Conseil local des jeunes de Gao, le 24 octobre 2022.

<sup>33</sup> Source : Les Amis du Sahara, Raids Évasion, Liberté & Spiritualité,

<https://www.facebook.com/warrio.road.trip/posts/488351258037035>, consulté le 26 novembre 2022.

<sup>34</sup> *Ibidem*.

<sup>35</sup> Charles Grémont, *op. cit.*

<sup>36</sup> Entretien avec un leader communautaire arabe, le 22 décembre 2022.

Taoudéni" et dans le district de Bamako »<sup>37</sup>. Toutefois, la région de Mopti constitue l'un des principaux lieux de résidence des communautés peules<sup>38</sup>. D'une zone à une autre, les Peuls peuvent présenter des caractéristiques et des filiations historiques distinctes<sup>39</sup>, « c'est pourquoi il est plus correct de parler des communautés peules du Mali »<sup>40</sup>. Ils ont quitté le Macina et ont fini par perdre leur langue au profit du songhaï dans la région de Gao<sup>41</sup>.

Dans la région de Gao, les Peuls forment ainsi un groupe minoritaire, surtout présents dans certaines communes : « *Les Peulhs se trouvent dans les communes de Ouattagouna et de Boura du cercle d'Ansongo et dans la commune de Gabero du cercle de Gao* »<sup>42</sup>.

Comme les autres communautés, la communauté peule est patriarcale mais des pratiques matriarcales demeurent toujours<sup>43</sup>. En d'autres termes, le monopole du pouvoir est exclusivement entre les mains de l'homme. Celui-ci est omniprésent dans tous les domaines mais la femme a certaines prérogatives dans la famille et dans la communauté comme l'éducation des enfants, le renforcement de la cohésion sociale au sein de la famille et dans sa communauté, la transmission des bonnes pratiques de voisinage et de cohabitation pacifique.

---

<sup>37</sup> Les communautés peules au Mali, Analyse sociétale africaine/African societal Analysis (ASA), le think tank de l'ASSN, Novembre 2016.

<sup>38</sup> *Ibidem*.

<sup>39</sup> <http://www.africansecuritynetwork.org/assn/les-communautes-peules-au-mali/>

<sup>40</sup> *Ibidem*.

<sup>41</sup> <https://books.openedition.org/irdeditions/4066>

<sup>42</sup> Extrait du focus groupe des jeunes, Gao, le 24 octobre 2022.

<sup>43</sup> Extrait de l'entretien avec un membre de la communauté peule de Gao, le 22 décembre 2022.

## Le rôle des femmes dans les mécanismes de gestion des conflits dans la région de Gao

À Gao, « l'implication des femmes dans les prises de décisions est très faible, car Gao est une ville de traditions et de religion. Cependant, les femmes jouent un rôle important dans la gestion des conflits »<sup>44</sup>. En effet, selon le maire de Gao, « face aux litiges sociaux qui se posent entre les membres de leurs communautés, les femmes de Gao sont de plus en plus impliquées dans la recherche de solutions consensuelles et collaborent au besoin avec les autorités judiciaires et les autorités traditionnelles selon les cas. Elles interviennent dans la gestion des conflits par la prévention, l'arbitrage, la médiation et la conciliation ».

### La place des femmes dans les mécanismes traditionnels de gestion des conflits

Pour un parajuriste de Mali Justice Project (MJP), « les mécanismes informels de gestion des conflits par les femmes revêtent une grande importance aujourd'hui pour les communautés de la région de Gao dans leur diversité éthique et culturelle »<sup>45</sup>. En effet, il apparaît particulièrement important de se pencher sur les mécanismes traditionnels de gestion des conflits dans la mesure où leur reconnaissance institutionnelle fait partie intégrante des principales initiatives ayant visé à restaurer la paix ou à réformer l'Etat depuis l'éclatement de la crise multidimensionnelle de 2012 :

- L'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger (APR) prévoit à son article 46 la prise en compte des mécanismes traditionnels de gestion des conflits. En effet, l'article 46 de cet Accord recommande : [...intégrer les dispositifs traditionnels et coutumiers sans préjudice du droit régalien de l'Etat en la matière ; - revalorisation du rôle des Cadis dans l'administration de la justice, notamment en ce qui concerne la médiation civile de manière à tenir compte des spécificités culturelles, religieuses et coutumières ; - valorisation du statut des autorités traditionnelles à travers leur prise en charge et la prise en compte dans les règles de protocole et de préséance ].
- De même, la Charte de la Transition du 1er octobre 2020, a prévu dans son article 20 que « l'Etat reconnaît les mécanismes traditionnels de règlement des litiges fondés sur les us et coutumes des différentes communautés dans les conditions définies par la loi ».
- De plus, parmi les recommandations du document final des Assises nationales de la refondation figure la nécessité d' « établir une collaboration effective et complémentaire entre la justice classique et la justice traditionnelle pour le règlement des litiges ».
- Enfin, le nouveau projet de réforme de la Constitution élaboré par une Commission d'Experts instituée par le pouvoir exécutif malien en 2022 prévoit que « ...l'Etat reconnaît les mécanismes traditionnels de règlement des litiges fondés sur les us et coutumes des différentes communautés dans les conditions définies par la loi. Cette disposition permettrait la constitutionnalisation des mécanismes traditionnels, notamment en ce qui concerne la médiation civile de manière à tenir compte des

<sup>44</sup> Entretien avec une femme élue municipale dans le cercle de Gao, le 24 octobre 2022.

<sup>45</sup> Entretien avec un parajuriste de Mali Justice Project à Gao, le 28 septembre 2022.

*spécificités culturelles, religieuses et coutumières préconisées par l'article 46 de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger »<sup>46</sup>.*

Du point de vue d'un membre de la société civile de Gao, « *la reconnaissance officielle d'une telle disposition permettrait à tous les acteurs de gestion informelle des conflits dont des femmes de jouer un rôle accru dans la résolution des conflits par la mobilisation des mécanismes traditionnels et contemporains de gestion des conflits* »<sup>47</sup>.

Il s'avère que certains de ces mécanismes traditionnels valorisent le rôle des femmes en matière de gestion des conflits et de règlement des différends, même si un certain nombre d'entre eux demeurent profondément pétris par la structure patriarcale dominante. La plupart des mécanismes qui valorisent le rôle de la femme font partie des héritages matriarcaux propres aux différentes communautés de Gao évoquées ci-dessus.

### **Le pouvoir accordé à la femme du chef de village**

La femme du chef de village joue un rôle de régulation des relations sociales dans la communauté. En général, les femmes jouent le rôle de conseillères auprès des hommes notamment leurs frères, leurs maris et leurs enfants. Dans certains milieux, « *les femmes n'assistent pas directement aux débats sous l'arbre à palabres avec les hommes, mais restent toujours à proximité de façon à entendre ce qui se dit, et surtout les propos de leurs maris* »<sup>48</sup> et contribuent à la recherche des solutions pacifiques. Pour conforter ces propos, un chef de famille dans le cercle d'Almoustrade précise en ces termes : « *s'agissant du patriarcat ou le rôle ou pouvoir de la femme dans la société, je n'ai pas assez d'informations là-dessus. A part mon constat personnel qui est qu'en réalité dans la société où j'ai vécu, le pouvoir de la femme n'est pas très visible. C'est un pouvoir discret, elle ne l'exprime pas publiquement. On dit souvent, la nuit porte conseil. C'est le moment où chaque homme consulte sa femme par rapport aux décisions prises ou à prendre. Et très souvent, grâce aux avis des femmes, les hommes reviennent avec les bonnes décisions ou trouvent les solutions aux problèmes posés. En réalité, c'est le patriarcat ou le pouvoir exercé par l'homme, qui existe dans nos sociétés. C'est juste un point de vue* »<sup>49</sup>. Pour un autre leader de la société civile de Gao, la femme d'un chef de village est parmi les premières personnes à apprendre l'existence d'un différend ou du conflit, le chef de village quant à lui est presque la dernière personne à être informée<sup>50</sup>. Lorsque la femme de chef de village est saisie pour le règlement d'un conflit, elle tente par tous les moyens appropriés dont elle dispose de le résoudre : ce n'est que lorsqu'elle ne parvient pas à régler elle-même l'affaire qu'elle fait recours à l'aide de son mari.

### **Le pouvoir de la nièce sur l'homme**

La nièce est considérée par ses oncles comme une personne spéciale, une personne de parole donnée et de confiance. A ce titre, elle peut jouer un rôle de conseillère et de

<sup>46</sup> USAID, Mali Justice Project, Rapport de l'atelier technique sur l'avant-projet de loi portant sur la complémentarité entre la justice formelle et les mécanismes traditionnels de règlement des différends et la loi n° 06-023 du 28 juin 2006 relative à la création et à l'administration des villages, fractions et quartiers, les 29 et 30 août 2022.

<sup>47</sup> Entretien avec un membre de la société civile de Gao, le 27 octobre 2022.

<sup>48</sup> ACORD-Mali, Etude sur la participation des femmes dans la gestion des conflits et la consolidation de la paix au Mali, juin 2016, p. 18.

<sup>49</sup> Entretien avec un chef de famille dans le cercle d'Almoustrade, le 07 septembre 2022.

<sup>50</sup> Extrait de l'entretien avec un parajuriste de Gao, le 26 novembre 2022.

médiatrice auprès de ses oncles pour mettre fin à un conflit. Le pouvoir de la nièce dans le cercle de ses oncles constitue une preuve vivante de l'importance de l'organisation sociale basée sur le recours aux femmes. La nièce est considérée comme pouvant jouer un grand rôle dans la pacification de la fratrie dont elle est issue. C'est pourquoi certaines personnes disent qu'« *on ne blague pas avec la nièce* ».

D'autres la considèrent comme une personne intouchable au sein du clan familial.

Selon un membre de la CAFO, « *la nièce est aussi médiatrice entre l'oncle et sa femme en cas de mésentente ou de conflit* »<sup>51</sup>. Avec ce rôle de médiatrice ayant fait de la nièce une actrice majeure dans la prévention et dans la gestion des conflits intrafamiliaux, elle n'hésite pas à offrir ses services de pacificatrice du climat social à sa communauté.

### **L'engagement de la femme griotte**

La femme griotte joue un rôle non négligeable dans la prévention et dans la gestion des conflits. De l'avis d'un membre du RECOTRAD, « *la maîtrise de l'histoire par la griotte est un moyen de gestion et de prévention des conflits. La griotte est le plus souvent une femme sage qui est imprégnée de l'histoire de la localité* ». Ce capital de connaissances constitue une référence en milieu local. Pour un autre membre de la communauté des griots, « *les femmes griottes, maîtresses de la parole et dépositaires de savoirs et d'histoires jouissent d'une légitimité reconnue au sein des communautés* ».

Selon un leader communautaire d'Ansongo, « *les griottes ont des capacités leur permettant d'amener les protagonistes à l'acceptation de résolutions consensuelles, de ce fait, elles jouent un rôle particulier, elles étaient et sont toujours omniprésentes dans nombre de sociétés en tant que conseillères au sein de leur communauté* ». Leur statut particulier en faisait des « arbitres non engagées », des agents désignés de la médiation sociale<sup>52</sup>. Elles sont des actrices essentielles de la régulation sociale<sup>53</sup>.

A Gao, les griottes jouent un rôle de facilitateur, de messenger, de médiateur et de catalyseur. La griotte permet le rapprochement entre deux individus, deux familles ou deux communautés en conflit, elle peut être associée dans la recherche de preuves. « *Ce rôle d'agent diplomatique incombe à des personnes dont on a la garantie qu'elles peuvent se faire écouter, sans courir aucun risque* »<sup>54</sup>. Au Nord du Mali et particulièrement à Gao, « *on fait appel généralement au service de la griotte selon les cas. Elle est mieux indiquée pour jouer le rôle d'émissaire, de part et d'autre, elle jouit de privilèges dus à son statut de femme de caste dans la communauté* »<sup>55</sup>. La femme griotte utilise les louanges et les chansons pour mettre fin à un litige.

### **Les alliances ou pactes matrimoniaux**

Les alliances ou pactes matrimoniaux sont des échanges de filles ou des mariages entre deux ou plusieurs familles afin d'éviter d'éventuels conflits dans leurs communautés respectives. Certaines femmes préviennent aussi les conflits par les alliances ou pactes qu'elles facilitent

<sup>51</sup> Entretien avec une femme leader, membre de la CAFO de Gao, le 26 novembre 2022.

<sup>52</sup> Doulaye Konaté, Les fondements endogènes d'une culture de paix au Mali : Les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits. Disponible sur :

<http://www.unesco.org/cpp/publications/mecanismes/edkonate.htm>, consulté le 15 juillet 2022

<sup>53</sup> *Ibidem*.

<sup>54</sup> Entretien avec un leader traditionnel dans le cercle d'Almoustrade, le 07 septembre 2022.

<sup>55</sup> Extrait du focus groupe des jeunes à Ansongo, le 18 septembre 2022.



entre deux familles ou deux communautés. Les alliances matrimoniales sont perçues comme des moyens de prévenir les conflits et de maintenir l'entente sociale. Il s'agit d'une sorte de contrat social pour la paix aux yeux de certains<sup>56</sup>. « *Le mariage inter clanique ou inter entités et la polygamie forment des liens de sang qui réduisent les risques de conflits* »<sup>57</sup>. Les enfants issus de ces mariages devenaient traditionnellement des médiateurs en cas de conflits<sup>58</sup>. Les alliances aboutissent à des métissages entre les communautés qui renforcent le lien de parenté, la tolérance et la bonne cohabitation. Selon un leader communautaire de Gao « *lorsqu'un conflit éclate entre deux personnes on fait recours à ce lien de parenté pour mettre un terme à la mésentente* »<sup>59</sup>.

### Les visites de courtoisie

Les visites de courtoisie constituent un moyen de prévention des conflits dans la communauté.

A Gao, les femmes développent ces initiatives pour anticiper et prévenir les conflits. Ces visites renforcent la solidarité et l'entente entre les communautés car, selon les perceptions locales, en élargissant leur cercle de fréquentation et en communiquant, les femmes peuvent contribuer à la stabilité sociale en brisant les méfiances et les préjugés entre les individus et entre les familles. Un leader traditionnel considère que « *les visites de courtoisie s'inscrivent dans la promotion de la cohésion sociale et du bon voisinage, c'est pourquoi elles sont nécessaires* »<sup>60</sup>.

Selon une femme leader de l'ONG GREFFA, « *les femmes, par les visites qu'elles se rendent traditionnellement, ont permis l'instauration de longues périodes de paix où le pays est tranquille* »<sup>61</sup>.

### La nudité

La nudité est le fait qu'une femme se déshabille pour maudire un individu ou un groupe d'individus qui refuse de mettre fin à un conflit, à la suite de sa demande. La nudité de la femme a toujours fait partie de la culture visuelle de la société<sup>62</sup>. Le fait d'être nu devant une personne ou un groupe de personnes peut engendrer une malédiction à l'endroit de la cible. La nudité est une pratique connue par toutes les communautés de la région de Gao. C'est pourquoi beaucoup d'hommes craignent cette pratique qui peut constituer une source de malheur. Généralement, dès qu'une femme profère la menace de la nudité, les hommes cèdent rapidement. C'est une pratique qui vise exclusivement les hommes. Elle est utilisée par la femme comme le dernier recours lorsque toutes les autres options de prévention et de gestion des conflits échouent. Elle fait partie des anciennes pratiques connues comme une arme efficace pour les femmes.

---

<sup>56</sup> Squire Patton Boggs, Afrique : Résolution traditionnelle des conflits au Mali, publié dans la revue Droit international et comparé - Droit communautaire, le 6 juin 2008, [https://larevue.squirepattonboggs.com/AFRIQUE-Resolution-traditionnelle-des-conflits-au-Mali\\_a641.html](https://larevue.squirepattonboggs.com/AFRIQUE-Resolution-traditionnelle-des-conflits-au-Mali_a641.html)

<sup>57</sup> *Ibidem*.

<sup>58</sup> Squire Patton Boggs, *op. cit.*

<sup>59</sup> Extrait de l'entretien avec le coordinateur des chefs des quartiers de Gao, le 24 octobre 2022.

<sup>60</sup> Propos d'un parajuriste communautaire d'Ansongo, le 26 octobre 2022.

<sup>61</sup> Témoignage d'une femme leader, membre d'une organisation de la société civile de Gao, le 25 septembre 2022.

<sup>62</sup> <https://www.femininbio.com/societe/actualites-et-nouveautes/entre-transgression-liberte-lhistoire-de-la-nudite-de-la-femme-60828>

### Le sein ou le lait maternel

L'invocation du sein ou du lait maternel est une autre technique utilisée par les femmes pour mettre un terme à un conflit. Elle consiste à soulever leur sein pour dire aux protagonistes, « *nous sommes vos mères et nos seins contiennent du lait donc, il faut arrêter le conflit, sinon il y aura un malheur qui tombera sur les protagonistes* »<sup>63</sup>. Cette pratique remonte à une époque lointaine. Elle fait même l'objet de toute histoire. Les hommes et les enfants ont beaucoup de respect pour leurs mamans d'où le caractère sacré d'une telle pratique au sein des communautés de la région de Gao. La technique du sein est un mécanisme très efficace pour la résolution des conflits dans la zone.

### Le cousinage à plaisanterie

Le cousinage à plaisanterie est un mécanisme efficace de prévention, de gestion et de règlement des conflits notamment familiaux ou communautaires<sup>64</sup>. Le cousinage à plaisanterie permet de maintenir l'équilibre social, la cohésion inter et intracommunautaire<sup>65</sup>. Il renforce la cohésion sociale entre les individus, ethnies ou communautés. La violation de ce pacte est réputée provoquer une malédiction entre les parties dans certains cas d'où son respect. Cependant, il est à noter que « *le cousinage à plaisanterie ne permet pas de régler le conflit armé ouvert et violent ou le conflit politique d'où les limites de ce mécanisme de gestion et de règlement des conflits* »<sup>66</sup>.

A Gao, les communautés font recours le plus souvent au cousinage à plaisanterie pour gérer les conflits entre deux ou des personnes, deux familles ou deux communautés. La technique consiste à faire recours à une tierce personne pour solliciter son implication à la gestion d'un conflit lorsqu'elle a un lien de cousinage à plaisanterie avec l'une ou les deux parties en conflit. Par exemple quand deux hommes sont en conflit on peut faire recours à la cousine de l'un d'entre eux pour tenter de résoudre ce conflit en utilisant le mécanisme de cousinage à plaisanterie.

Aussi, la femme peut être mobilisée pour apaiser les tensions entre deux communautés opposées qui sont liées par le cousinage à plaisanterie. A titre illustratif, dans la région de Gao, la femme de Bara est connue pour sa capacité à trouver une solution à l'amiable à un conflit communautaire entre son village et celui de Gabero<sup>67</sup>.

Il existe des cousinages à plaisanterie entre les Songhaï et les Tamasheq, entre les Songhaï et les Dogons, entre les Tamasheq et les Dogons, entre les Peuls et les Forgerons, entre les Peuls et les Bobos et entre les Songhaï et les Peuls. A cause du cousinage à plaisanterie, il est difficile qu'un conflit éclate entre les Songhaï et les Peuls dans les communes de Bara et de Gabero. Autrement dit, il est rare que les habitants de ces deux communes s'engagent dans un conflit. En tout état de cause, les femmes jouent un rôle particulièrement important dans la mobilisation de ce mécanisme traditionnel pour prévenir et résoudre des conflits. « *Le*

<sup>63</sup> Témoignage d'une femme d'Ansongo, interviewée dans le cadre de la mission de terrain, le 28 octobre 2022.

<sup>64</sup> Aguisa AG MOHAMED, Les mécanismes de gestion des conflits dans les régions de Mopti, Tombouctou et Gao, ODHP, Juillet 2015, p. 27.

<sup>65</sup> Aly Bady MAIGA, Ambroise DAKOUO, La gestion concertée entre les pouvoirs coutumiers et les autorités judiciaires pour faire face à des séries de crimes, Gao, février 2009, [http://base.afrique-gouvernance.net/fr/corpus\\_dph/fiche-dph-1371.html](http://base.afrique-gouvernance.net/fr/corpus_dph/fiche-dph-1371.html), consulté le 15 juillet 2022.

<sup>66</sup> Extrait de l'entretien avec un expert en médiation politique et communautaire de l'Ecole de Maintien de la Paix, EMP-ABB.

<sup>67</sup> Extrait du témoignage d'une femme leader de Gabero, le 28 octobre 2022.



*principe du cousinage à plaisanterie est qu'il est culturellement intolérable, honteux, voire interdit au nom du respect des valeurs ancestrales que deux personnes entre lesquelles existe le cousinage à plaisanterie se bagarrent* »<sup>68</sup>. Même s'il advient des moments de grande divergence, la mésentente sera réglée par des moyens pacifiques<sup>69</sup>. Le principe impose aussi le respect mutuel et la considération réciproque entre les communautés concernées.

### **Le rôle de la femme au sein de la cellule familiale**

La place de la femme dans les mécanismes de gestion des conflits est perceptible depuis la famille où elle apprend aux enfants les valeurs de la communauté comme la solidarité, le respect de la vérité, le sens du travail, de l'effort, le bon vivre ensemble, la tolérance et le respect de la hiérarchie<sup>70</sup>. « *Au sein de la famille, la femme de Gao joue un rôle important dans l'éducation des enfants et dans l'équilibre des relations familiales. Elle constitue le pilier de la famille. C'est comme une sorte de cheville ouvrière. Elle s'occupe de l'essentiel des travaux ménagers dans le foyer. C'est elle qui s'occupe des enfants s'ils tombent malades, c'est elle qui puise de l'eau et cherche le bois de chauffage, elle cuisine et fait le linge...* »<sup>71</sup>. La femme supporte tout ce fardeau sur ses épaules. Ce rôle prépondérant de la femme au sein du clan familial pousse certaines personnes à dire que la famille appartient à la femme et non à l'homme même si on se trouve dans une société patriarcale. Pour d'autres personnes, « *la femme constitue le ciment, le noyau dur de la famille, une famille sans la femme est une maison sans piliers* »<sup>72</sup>.

### **La place des femmes dans les mécanismes contemporains de gestion des conflits**

Les femmes de la région de Gao ne sont cependant plus uniquement limitées à affirmer leur autorité dans l'espace ancillaire et familial, auquel certains des mécanismes décrits ci-dessus tendent à les confiner. Il convient donc de se pencher également sur la place de la femme de Gao dans les mécanismes contemporains de gestion des conflits, notamment les mécanismes alternatifs et les mécanismes juridictionnels. Les mécanismes alternatifs de gestion des conflits sont des mécanismes non juridictionnels qui participent à la prévention et à la gestion des conflits. Les mécanismes juridictionnels sont des mécanismes judiciaires étatiques de règlement et de gestion des conflits comme les cours et les tribunaux. Les femmes sont en nombre faible en termes de représentativité au sein des juridictions maliennes. Dans la région de Gao, il y a ainsi une absence quasi totale des femmes au niveau des tribunaux dans des postes clés. « *Cette insuffisance en termes de nombre des femmes dans les instances et mécanismes de justice formelle constitue un handicap pour l'effectivité du rôle de la femme en tant qu'actrice et médiatrice de la paix. Cela s'explique d'une part par les obstacles socioculturels dont les femmes maliennes ont été toujours victimes et d'autre part, par les politiques publiques qui ne prennent pas largement en compte les besoins spécifiques des femmes dans le contexte malien* »<sup>73</sup>. Cependant, il est à noter que la femme

<sup>68</sup> Témoignage d'un leader communautaire dans la commune de Gabero, le 28 octobre 2022.

<sup>69</sup> *Ibidem*.

<sup>70</sup> Conseil National des Organisations de la Société Civile Guinéenne, Rôle des femmes dans la prévention et la gestion des conflits, mars 2012, p. 1.

<sup>71</sup> Ces propos sont d'un parajuriste communautaire, USAID, Mali Justice Project, Gao, le 27 novembre 2022.

<sup>72</sup> *Ibidem*.

<sup>73</sup> Entretien avec un leader communautaire de Gao, le 24 octobre 2022.

joue un rôle non négligeable dans les mécanismes alternatifs de gestion des conflits par sa position dans la société et par son implication au sein des organisations de la société civile et de défense des droits de la femme et de l'enfant. Dans la région de Gao, les femmes leaders et les femmes parajuristes interviennent dans la prévention et dans la résolution pacifique des conflits par des actions de sensibilisation, de formation et d'information sur les droits et les devoirs du citoyen. Leur contribution est d'une haute importance pour la consolidation de la paix et la stabilité sociale.

Dans les zones d'Ansongo, Tessit, Ouatagouna, Djebock où les dynamiques conflictuelles s'aggravent de manière particulièrement préoccupante, la revalorisation et la réhabilitation du rôle pacificateur de la femme sont de plus en plus présentées comme un volet essentiel dans le dispositif des mécanismes qui participent à la recherche de solutions durables aux conflits qui minent la zone<sup>74</sup>.

D'une manière générale, il ressort ainsi des témoignages recueillis que « *les femmes jouent un rôle de contre-pouvoir capable de critiquer le pouvoir au niveau local, régional, national et de proposer des solutions alternatives pour la résolution des litiges sociaux qui se posent entre les membres de leurs communautés* »<sup>75</sup>. Elles sont capables de jouer un rôle très important dans la gestion des conflits et des différends<sup>76</sup>. Lorsqu'on leur donne la possibilité de s'investir de manière constructive, elles peuvent apporter une contribution essentielle à une stabilité plus durable, produire des résultats efficaces au sein des communautés et offrir une protection contre des conflits futurs<sup>77</sup>. Pour le président du Conseil local des jeunes de Gao, « *les femmes contribuent pour beaucoup à la prévention et à la résolution de conflits dans leurs communautés. Elles interviennent notamment dans la mobilisation, le conseil et en tant que médiatrices. De même, elles sont actives dans la mobilisation sociale et communautaire par des organisations et des plateformes de la société civile. Elles reçoivent un financement des partenaires techniques et financiers pour conduire des actions de sensibilisation en lien avec des problématiques identifiées dans la communauté* »<sup>78</sup>.

### **Perspective historique**

En réalité, l'engagement des femmes maliennes de façon générale dans la gestion des conflits a commencé véritablement avec la révolution de mars 1991, à laquelle elles ont pris une part importante en libérant les initiatives féminines. Les Maliennes décidèrent alors de saisir l'opportunité que l'avènement de la démocratie offre aux différentes composantes de la Nation de se parler pour s'impliquer dans la résolution du conflit<sup>79</sup>.

L'implication de la femme dans les mécanismes alternatifs de gestion des conflits<sup>80</sup> a été rendue possible grâce à la décentralisation qui a réduit le rôle du chef traditionnel en

---

<sup>74</sup> Ibrahima Traoré, Bakary Fouraba Traoré et Oumar Dembélé, "Rôles des femmes dans la lutte politique et dans l'espace public en Afrique", in les *Cahiers de l'ENSup*, Revue scientifique pluridisciplinaire, revue semestrielle N°002 de l'ENSup de Bamako, Décembre 2020, p. 72.

<sup>75</sup> Jean-Marie Fardeau, « Le rôle de la société civile », C.E.R.A.S, Revue *Projet*, 2016, 5, N° 354, p. 69.

<sup>76</sup> Alan Smith et Christine Smith Ellison, « Les jeunes, acteurs du changement social : Ensemble, planifions l'éducation », *Forum des politiques éducatives de l'IIPE*, Paris, 16-18 octobre 2012, p. 1.

<sup>77</sup> Alan Smith et Christine Smith Ellison, *op. cit.*

<sup>78</sup> Entretien avec le président du Conseil local des jeunes de Gao, le 24 octobre 2022.

<sup>79</sup> Bintou Sanankoua, Expériences au Mali, Collectif des Femmes du Mali (COFEM), in Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE, Femmes, Gouvernance endogène et Prévention des conflits en Afrique de l'Ouest, Niamey (Niger), atelier de travail 26 au 28 avril 2006, p. 32.

<sup>80</sup> Ce sont tous les mécanismes de gestion des conflits non judiciaires.

invitant d'autres acteurs dans la gestion des conflits dont les ONG locales et les organisations des femmes. Autrefois garants de la stabilité et de la paix sociale, les chefs traditionnels ont ainsi été dépossédés de leurs pouvoirs, par le recours fait aux mécanismes contemporains de gestion des conflits qui font une large place aux femmes, selon certains chercheurs<sup>81</sup>.

À Gao comme dans les autres régions du pays, grâce au droit des associations, les femmes ont créé des plateformes, des organisations de la société civile (OSC) pour contribuer à la gestion et au règlement des conflits en mobilisant les mécanismes alternatifs de gestion des conflits. Ces plateformes et OSC restent des acteurs-clés de la vie sociale et démocratique et participent efficacement au règlement des différends par le déploiement des parajuristes communautaires à l'exemple de la Clinique juridique DEME SO ou des ONG GREFFA et CRADE à Gao.

### ***La participation des femmes à la négociation et à la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation de 2015 issu du processus d'Alger***

Les femmes de Gao se sont illustrées dans la gestion du conflit connu sous le nom de « Conflit du Nord »<sup>82</sup> en participant à tout le processus de négociations qui a abouti à la signature de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation de 2015. Elles ont joué de toute leur influence pour pousser les hommes à déposer les armes au nom de la paix. A l'instar des autres femmes membres de différentes faitières des associations féminines dont la CAFO et la Plateforme des femmes leaders, les femmes de Gao ont ainsi été présentes durant les pourparlers qui ont conduit à l'Accord de Ouagadougou en 2013 et durant le processus de négociations d'Alger qui a abouti à la signature de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali. Par ailleurs, « *les femmes à travers leurs différentes associations se sont mobilisées individuellement comme collectivement à travers des déclarations, marches, démarches auprès des autorités (religieuses, administratives, militaires et traditionnelles) et aussi auprès de partenaires techniques et financiers. Elles étaient la société civile la plus dynamique à l'époque à travers ces mobilisations. Elles étaient présentes à tous les niveaux pour appuyer le gouvernement de façon volontaire, désintéressée et avec beaucoup de conviction et de détermination* »<sup>83</sup>.

Aujourd'hui, certaines organisations de la société civile comme MUSONET bénéficient de financement pour assurer la diffusion et la vulgarisation des dispositions pertinentes de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger ainsi que de la résolution 1325 des Nations unies et des autres résolutions connexes des Nations unies. Le projet mobilise des femmes de toutes les régions du Mali mais avec une présence renforcée des femmes issues des régions du Nord et du Centre.

La présidente de la Coordination des Associations et ONG Féminines du Mali déclarait à l'époque des négociations : « *Les femmes sont procréatrices et n'aiment pas que des vies se perdent alors qu'on peut négocier. Elles connaissent les circuits endogènes des relations humaines, car elles sont les premières éducatrices et gardiennes des valeurs sociétales et*

<sup>81</sup> SALL Abdoulaye, <http://www.studiotamani.org/index.php/societe/977-role-essentiel-des-chefs-et-autorites-traditionnels-dans-la-reconciliation-nationale>.

<sup>82</sup> Mme Bintou Sanankoua, « Expériences au Mali, Collectif des Femmes du Mali (COFEM) », in *Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE, Femmes, Gouvernance endogène et Prévention des conflits en Afrique de l'Ouest*, Niamey (Niger), atelier de travail du 26 au 28 avril 2006, p. 31.

<sup>83</sup> « Implication des femmes dans le suivi des accords de paix au Mali », Extrait de l'entretien avec Mme Toure Oumou, présidente de la Coordination des Associations et ONG Féminines du Mali, le 15 juillet 2015, p. 2.

culturelles. Elles peuvent jouer sur le cœur des hommes de tous les côtés. Elles peuvent apaiser le climat quand la masculinité (orgueil, puissance, pouvoir et égo) se réveille. Elles peuvent se rabaisser pour demander pardon pour faire avancer. Etant les premières victimes, elles sont à même de montrer les violences qu'elles subissent, notamment les violences sexuelles et toutes les violences liées au genre »<sup>84</sup>.

À Gao même, les femmes multiplient l'organisation de rencontres inclusives et de journées de réflexion sur l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger.

Les femmes interviennent aussi dans la gestion des conflits par des conseils à l'endroit des couches vulnérables. Elles participent aussi à l'accueil, l'écoute, l'orientation ou le référencement. Pour le parajuriste de l'ONG CRADE, « ce rôle de conseiller que joue la femme constitue un moyen de prévention des conflits et s'inscrit en parfaite harmonie avec les dispositions de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation (APR) issu du processus d'Alger de 2015 ». Cependant, il convient de noter que, malgré l'implication et la mobilisation des femmes de Gao dans le processus de paix et dans la gestion des conflits, elles ne sont représentées qu'en minorité dans quelques-unes des commissions de suivi de l'Accord de Paix d'Alger de 2015, dans la Commission chargée de la mise en œuvre et du suivi dudit Accord et dans la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR)<sup>85</sup>.

### **Les principales associations féminines participant à la gestion des conflits dans la région de Gao**

A Gao, il existe plusieurs associations féminines qui mènent des activités de prévention et de gestion des conflits parmi lesquelles on peut citer les suivantes :

#### **L'association MUSONET**

Le Réseau Femmes Africaines pour le Développement et la Communication » en abrégé Réseau « FEMNET/Mali » a été créé au Mali conformément aux dispositions de la loi N°04-038 du 05 août 2004 relative aux associations. Le Réseau a changé sa dénomination en « Réseau MUSONET » lors de l'assemblée générale du 28 février 2014<sup>86</sup>.

La mission du Réseau MUSONET est de travailler et de coordonner les synergies pour renforcer le rôle et la contribution des organisations de femmes à travers une participation effective et efficiente des femmes dans le processus de développement du Mali.

MUSONET intervient à Bamako et dans les régions de Kayes, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal et Ménaka. Il intervient dans les régions du Nord dans le cadre du projet de renforcement des capacités et d'appropriation de la résolution 1325 des Nations unies et de son Plan d'action national, de la Loi 052 relative au genre et de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger.

Pour la présidente de MUSONET, Mme Doumbia Mama Koité, « la troisième génération du Plan d'Action National du Mali pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (PAN 1325) lancé par Mme la Ministre sous la houlette de Monsieur le Premier Ministre le 12 novembre 2020,

<sup>84</sup> *Ibidem*, p. 3.

<sup>85</sup> OIF, Séminaire international, « Promouvoir la participation des femmes dans les processus de paix en Afrique francophone », Abidjan, Côte d'Ivoire, Rapport novembre 2016, ONU Femmes, Section Paix et Sécurité, New York, 2017, p. 4.

<sup>86</sup> [https://voice.global/grantees/consortium-musonet/?doing\\_wp\\_cron=1668815377.6010200977325439453125#project](https://voice.global/grantees/consortium-musonet/?doing_wp_cron=1668815377.6010200977325439453125#project)

constitue le cadre référentiel renforcé par une prise en compte des droits et besoins spécifiques des femmes et des filles et l'inclusion de la perspective du genre, dans le processus de paix et de sécurité au Mali »<sup>87</sup>.

### **La Plateforme des femmes leaders**

Des initiatives visant à encourager la participation des femmes au processus de paix à l'échelle nationale ont souvent été mises en œuvre à travers la Plateforme des femmes leaders<sup>88</sup>, qui a été créée en juin 2014. Elle est composée de plusieurs associations de femmes. Elle vise à contribuer à la recherche d'une solution appropriée pour la sortie de crises qu'a connues le Mali depuis 2012. Elle vise entre autres objectifs l'expression manifeste, l'engagement, la détermination et la participation citoyenne des femmes à travers des activités de plaidoyer et de lobbying. Les axes d'interventions de la Plateforme sont entre autres l'émergence politique et publique des femmes dans les instances de prise de décisions, la prévention et la résolution des conflits, la promotion de l'outil genre dans la résolution des conflits notamment dans les domaines de la justice transitionnelle et du respect des droits humains<sup>89</sup>. A cet effet, plusieurs activités ont été mises en œuvre dont : la participation aux pourparlers d'Alger et des formations sur l'appropriation de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger. La Plateforme des femmes leaders a ainsi formé 900 femmes sur le contenu de l'Accord d'Alger, 300 femmes de toutes les régions du Mali et du District de Bamako ont participé à l'élaboration des priorités nationales des femmes pour leur participation effective à la reconstruction et à la réconciliation nationale, et 145 médiatrices ont été formées<sup>90</sup>.

### **L'ONG GREFFA**

Le Groupe de Recherche, d'Etude, de Formation Femme-Action (GREFFA) est une ONG basée à Gao qui soutient les femmes survivantes de violences sexuelles et d'autres agressions. Elle a été créée le 08 septembre 1995 et enregistrée comme ONG le 22 octobre 2008.

L'ONG GREFFA apporte un soutien juridique, médical et psychologique aux survivantes. Elle plaide également pour l'accès à de meilleurs services de santé pour les femmes et pour mettre fin aux mutilations génitales féminines (MGF) et au mariage des enfants<sup>91</sup>. Elle a été l'une des rares ONG de soutien aux communautés de la région de Gao au moment le plus grave et le plus complexe de la crise malienne de 2012. Sa directrice exécutive, Mme Fatimata Touré a été l'une des lauréates du Prix international du courage féminin 2014, décerné par le Département d'État américain<sup>92</sup>. Ce prix vise à récompenser son engagement et son combat pour la lutte contre les violences sexuelles et autres violations des droits humains faites aux femmes et aux victimes dans un contexte de conflit armé au Mali.

<sup>87</sup> Journées d'appropriation et de vulgarisation de l'APR, de la Loi 052, de la R1325 et de son Plan d'Action National, ONG MUSONET, Bamako, 2021.

<sup>88</sup> Jenny Lorentzen, Nana Alassane Toure, Bassirou Gaye, « Participation des femmes aux processus de paix et de réconciliation au Mali », PRIO PAPER, 2019, p. 12.

<sup>89</sup> <https://www.maliweb.net/societe/plateforme-des-femmes-leaders-du-mali-un-nouvel-espace-dechanges-et-de-dialogue-prend-forme-1089112.html>

<sup>90</sup> *Ibidem*.

<sup>91</sup> <https://www.frontlinedefenders.org/en/profile/fatimata-toure>

<sup>92</sup> <https://www.frontlinedefenders.org/en/profile/fatimata-toure>, consulté le 28 novembre 2022.



### ***L'Association des Femmes pour les Initiatives de Paix***

L'Association des Femmes pour les Initiatives de Paix (AFIP) est issue du Mouvement national des femmes pour la sauvegarde de la paix et de l'unité nationale, né au lendemain de la fameuse « Flamme de la Paix » en 1996<sup>93</sup>. Elle a été créée en novembre 1998 à Bamako dans le contexte du PCASED (Programme for Coordination and Assistance for Security and Development), le mécanisme de mise en œuvre du Moratoire ouest-africain sur les armes légères.

Sa création part du constat que les femmes maliennes, qui représentent plus de 51 % de la population, sont directement touchées par les crises qui secouent la région. Avec les enfants et les personnes âgées, elles constituent la majorité de la population des camps de réfugiés.

L'AFIP se consacre aux questions de gouvernance et de sécurité. Elle a été particulièrement mobilisée lors de l'occupation de la région de Gao par des groupes armés terroristes et leurs alliés.

L'AFIP se trouve parmi les associations féminines qui ont apporté leur contribution pour la recherche de sorties de crises que le Mali traverse depuis 2012. Elle participe à toutes les activités significatives en lien avec la paix et la sécurité.

A Gao, l'Association mène des actions de sensibilisation du grand public sur des thématiques relatives à la paix et à la sécurité. Elle participe à la prévention, à la gestion des conflits et à toutes les initiatives de réconciliation entre les communautés.

### ***Coordination des Associations et ONG Féminines du Mali (CAFO)***

La CAFO est un regroupement d'ONG et d'Associations féminines du Mali qui entend contribuer à valoriser le statut de la femme par des activités de formation et d'information, de plaidoyer et de lobbying<sup>94</sup>. Elle a été créée le 20 octobre 1991 par 4 associations féminines (CADEF, COFEM, AJM, APDF). La CAFO a obtenu son récépissé le 24 mars 1992 sous le n° 0244/MAT-DNAT et est devenue depuis une structure non gouvernementale<sup>95</sup>.

Sa vocation est de promouvoir le bien-être de la Femme, de l'Enfant et de la Famille. Elle est effectivement représentée dans toutes les régions et dans tous les Cercles du territoire national.

La CAFO comptait à la date du 31 décembre 2011 plus de deux mille cinq cents (2500) Associations et ONG membres dont plus de 500 à Bamako<sup>96</sup>. Elle a été créée pour promouvoir les droits des femmes dans un contexte socioculturel et religieux difficile pour l'évolution et l'émancipation de la femme.

A Gao, comme dans les autres régions, la CAFO intervient pour aider les femmes dans tous les domaines notamment par le renforcement des capacités, le plaidoyer, l'entrepreneuriat, la prévention et la gestion des conflits. Elle lutte contre les violences faites aux femmes par des actions de sensibilisation, de prise en charge holistique et de référencement des survivantes.

---

<sup>93</sup> <http://www.reseau-rafal.org/node/113>

<sup>94</sup> [http://base.afrique-gouvernance.net/en/corpus\\_organismes/fiche-organismes-44.html](http://base.afrique-gouvernance.net/en/corpus_organismes/fiche-organismes-44.html)

<sup>95</sup> <https://www.cafomali.org/>

<sup>96</sup> *Ibidem*.

### **La CONASCIPAL**

La Coalition Nationale de la Société Civile pour la Paix et la Lutte contre la Prolifération des Armes Légères (CONASCIPAL) est une organisation faîtière qui regroupe une vingtaine d'organisations de la société civile. Elle a été créée en 1999 par des hommes et des femmes désireux de faire la promotion d'une paix durable en faveur de toutes les populations et de leurs biens à l'intérieur comme à l'extérieur du Mali<sup>97</sup>. Ses domaines d'intervention incluent la formation, la sensibilisation, l'échange de connaissances et la médiation dans les conflits<sup>98</sup>.

A Gao, la CONASCIPAL sensibilise les acteurs au conflit et les communautés dont des jeunes et des femmes aux inconvénients de la prolifération des Armes Légères. Par ses actions, elle intervient dans la prévention et dans la gestion pacifique des conflits.

### **L'Association pour le Progrès et la Défense des Droits des Femmes**

L'Association pour le Progrès et la Défense des Droits des Femmes (APDF) a été créée le 1<sup>er</sup> juin 1996. Elle est basée à Bamako et intervient dans les zones de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Dioila, Gao, Tombouctou, Kidal, Mopti, Nioro du Sahel (51 villages) et dans le district de Bamako<sup>99</sup>. Sa mission est de favoriser le regroupement des femmes pour la défense de leurs droits et intérêts contre toutes les formes de violence et de discrimination<sup>100</sup>. Elle vise les objectifs suivants : promouvoir, protéger et défendre les droits humains des femmes/filles ; lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes notamment les pratiques traditionnelles, informer, former et éduquer les femmes sur leurs droits ; encourager les femmes à prendre conscience de leur rôle dans le développement socio-économique ; lutter pour l'intégration effective des femmes dans les instances de prise de décision à tous les niveaux ; combattre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (gestes, attitudes, décisions, comportements).

A Gao, l'APDF apporte sa contribution à la lutte contre les violences faites aux femmes et à la protection de leurs droits fondamentaux. Elle organise des sessions de renforcement des capacités des femmes leaders pour jouer un rôle accru dans la prévention des violences faites aux femmes, y compris les violences sexuelles et pour favoriser leur engagement en faveur du renforcement de la cohésion sociale.

### **L'Association Coin Ecoute Femme**

L'Association Coin Ecoute Femme (ACEF) est une organisation de la société civile malienne qui a été créée le 10 septembre 2011. Elle a obtenu son accord-cadre le 19 novembre 2021. L'ACEF a son siège à Bamako et dispose d'un bureau à Gao. Elle ambitionne de créer des projets d'action sociale, de cohésion sociale et d'insertion socio-économique à travers la promotion de la femme, de la jeune fille et de la jeunesse ; de promouvoir la formation professionnelle sans exclusion aucune des jeunes et des femmes, initiant à leur profit des Activités Génératrices de Revenus (AGR) ; d'établir entre toutes les cultures un lien d'entraide, de bonne collaboration et de créer un esprit de solidarité, d'amitié et de brassage ethnique au-delà de toute considération de sexe, de couleur et de religion ; d'œuvrer pour le

<sup>97</sup> Dr. Mariam Djibrilla MAIGA, Gaudence NYIRABIKALI et autres, « Causes et manifestations des conflits au Mali : Une perspective de la société civile », CONASCIPALE/SIPRI, 2014.

<sup>98</sup> [http://base.afrique-gouvernance.net/fr/corpus\\_organismes/fiche-organismes-643.html](http://base.afrique-gouvernance.net/fr/corpus_organismes/fiche-organismes-643.html)

<sup>99</sup> <https://padev-mali.org/association/apdf/>

<sup>100</sup> *Ibidem*.

développement des femmes de la communauté à travers des formations et la création de petits emplois<sup>101</sup>. L'ACEF est active à Gao où elle consacre l'essentiel de ses activités aux initiatives de développement et d'autonomisation de la femme. « Elle mène des actions de plaidoyer auprès des autorités locales et des actions de formation et d'information à l'intention des femmes et des jeunes filles sur les droits humains notamment sur les droits de la femme et de l'enfant »<sup>102</sup>. L'ACEF intervient aussi dans la prévention et la gestion des conflits à travers des actions de sensibilisation du grand public.

---

<sup>101</sup> Statuts et règlement intérieur de l'ACEF.

<sup>102</sup> Extrait du témoignage d'un membre de l'ACEF, le 22 décembre 2022.



## Bibliographie

- ACORD-Mali, Etude sur la participation des femmes dans la gestion des conflits et la consolidation de la paix au Mali, juin 2016.
- AG MOHAMED Aguisa, Les mécanismes de gestion des conflits dans les régions de Mopti, Tombouctou et Gao, ODHP, Juillet 2015.
- ARAMBOUROU Clément, « Du patriarcat aux modes de domination », *La Découverte*, Travail, genre et sociétés, 2017, 2, n° 38.
- Avant-projet de Loi portant révision constitutionnelle au Mali, 2022.
- Bintou Sanankoua, Expériences au Mali, Collectif des Femmes du Mali (COFEM), in Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE, Femmes, Gouvernance endogène et Prévention des conflits en Afrique de l'Ouest, Niamey (Niger), atelier de travail 26 au 28 avril 2006.
- Conseil National des Organisations de la Société Civile Guinéenne, Rôle des femmes dans la prévention et la gestion des conflits, mars 2012.
- Etude sur la justice dans les régions du Nord du Mali : analyse de la situation et propositions, avril 2015.
- FARDEAU Jean-Marie, « Le rôle de la société civile », C.E.R.A.S, Revue Projet, 2016,5, N° 354.
- GOETTNER-ABENDROTH Heide, La recherche moderne sur le matriarcat. Définitions, perspectives, actualité, Traduction : Maité Begnier, Paris.
- GREMONT Charles, Comment les Touaregs ont perdu le fleuve. Éclairage sur les pratiques et les représentations foncières dans le cercle de Gao (Mali), XIXe-XXe siècles, Patrimoines naturels au Sud.
- KAMALA Marius, « L'Inde : La loi avance, le patriarcat résiste », *La Découverte*, Travail, genre et sociétés, 2017, 2, n° 38.
- KONATE Doulaye, Les fondements endogènes d'une culture de paix au Mali : Les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits.
- La réforme des systèmes de sécurité et de justice en Afrique francophone sous la dir. De Kossi Agokla, Niagalé Bagayogo et Boubacar N'Diaye, OIF, mars 2010.
- La situation des femmes dans le monde arabe, *Politorbis*, revue de politique étrangère, N°48, 1, 2010.
- Le matriarcat chez Bachofen : utopie ou réalité ? [http://www.etienne-barillier.name/Conferences/1997/Le\\_matriarcat\\_chez\\_Bachofen.pdf](http://www.etienne-barillier.name/Conferences/1997/Le_matriarcat_chez_Bachofen.pdf)
- Les communautés peules au Mali, Analyse sociétale africaine/African societal Analysis (ASA), le think tank de l'ASSN, Novembre 2016.
- Lessard, J.-F. (2003). Une société-monde en émergence : Analyse des matrices à la base de cette mutation sociale. Cahiers de recherche sociologique, (39), 259–274. <https://doi.org/10.7202/1002386ar>
- MACE Éric, Théoriser l'après-patriarcat : de l'historicité des arrangements de genre, *La Découverte*, Travail, genre et sociétés, 2017, 2, n° 38.
- MAIGA (Dr.) Mariam Djibrilla, NYIRABIKALI Gaudence et autres, Causes et manifestations des conflits au Mali : Une perspective de la société civile, CONASCIPALE/SIPRI, 2014.
- MAIGA Aly Bady, DAKOUO Ambroise, La gestion concertée entre les pouvoirs coutumiers et les autorités judiciaires pour faire face à des séries de crimes, Gao, février 2009.

- MAIGA Ousmane, TOUNKARA Moctar, DOUMBIA Seydou, SANGHO Hamadoun, Analyse de l'économie politique du Mali : perspectives sur les programmes de sécurité alimentaire, USAID- Research Technical Assistance Center, Décembre 2019.
- Matriarcat, <https://www.singulier.eu/textes/reference/texte/pdf/Matriarcat.pdf>
- MJP, Rapport de l'atelier technique sur l'avant-projet de loi portant sur la complémentarité entre la justice formelle et les mécanismes traditionnels de règlement des différends et la loi n° 06-023 du 28 juin 2006 relative à la création et à l'administration des villages, fractions et quartiers, les 29 et 30 août 2022.
- MOSCONI Nicole, PAOLETTI Marion, « Dépassé, le patriarcat ? », *La Découverte, Travail, genre et sociétés*, 2017,2, n° 38.
- OIF, Séminaire international, Promouvoir la participation des femmes dans les processus de paix en Afrique francophone, Abidjan, Côte d'Ivoire, Rapport novembre 2016, ONU Femmes, Section Paix et Sécurité, New York, 2017.
- Paul Lafargue, Le matriarcat, Étude sur les origines de la famille, <https://matricien.wordpress.com/essais/lafargue/>
- SALL Abdoulaye, <http://www.studiotamani.org/index.php/societe/977-role-essentiel-des-chefs-et-autorites-traditionnels-dans-la-reconciliation-nationale>
- SMITH Alan et SMITH-ELLISON Christine, Les jeunes, acteurs du changement social : Ensemble, planifions l'éducation, Forum des politiques éducatives de l'IIPE Paris, 16-18 octobre 2012.
- SMITH Alan et SMITH-ELLISON Christine, Les jeunes, acteurs du changement social, Jenny Lorentzen, Nana Alassane Toure, Bassirou Gaye, Participation des femmes au processus de paix et de réconciliation au Mali, PRIO PAPER, 2019.
- TOURE Younoussa Hamara, Décentralisation dans le Nord Mali, Le pouvoir local, de la colonisation aux collectivités locales : continuité ou rupture ? Mai 2006.
- TRAORE Ibrahima, TRAORE Bakary Fouraba et DEMBELE Oumar, Rôles des femmes dans la lutte politique et dans l'espace public en Afrique, in les *Cahiers de l'ENSup*, Revue scientifique pluridisciplinaire, revue semestrielle N°002 de l'ENSup de Bamako, Décembre 2020.
- TUNGA-BAU Héritier Mambi, Pouvoir traditionnel et pouvoir d'Etat en République Démocratique du Congo. Esquisse d'une théorie d'hybridation des pouvoirs politiques, EDIASPAUL, 2010.
- VAN ENIS Nicole, Universel patriarcat & légendaire matriarcat, publié dans *Barricade culture d'alternatives*, 2013, [https://www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/2013-nicole-universel\\_patriarcat\\_et\\_legendaire\\_matriarcat.pdf](https://www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/2013-nicole-universel_patriarcat_et_legendaire_matriarcat.pdf)
- WOLGA Julien, « Comprendre le Matriarcat, (...et le patriarcat aussi par la même occasion...) », <https://drive.google.com/file/d/174YlpYrRJ1yqnGu-lczIKb94c8gyNTSE/view>

#### Autres sources :

- <https://fr.esdifferent.com/difference-between-patriarchy-and-matriarchy>
- <https://matierevolution.fr/spip.php?article2288>
- <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2017-2-page-181.htm>
- <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2017-2-page-175.htm>
- <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2017-2-page-171.htm>

- <https://www.bing.com/search?q=les+communaut%C3%A9s+songhai+de+gao&form=ANNTH1&refig=0cfc61891b1542cc904950134b0ffa5f>
- <https://www.bing.com/search?q=La+population+songhai+de+gao&qs=n&form=QBR E&sp=-1&pq=la+population+songhai+de+gao&sc=9-28&sk=&cvid=14767676FC6A4394B92A3E5E1A4114DD&ghsh=0&ghacc=0&ghpl=&ntref=1>
- [http://base.afrique-gouvernance.net/fr/corpus\\_dph/fiche-dph-1371.html](http://base.afrique-gouvernance.net/fr/corpus_dph/fiche-dph-1371.html)
- <https://www.jw.org/fr/la-bible-et-vous/questions-bibliques/qu-est-ce-que-le-pardon/>
- <http://www.unesco.org/cpp/publications/mecanismes/edkonate.htm>
- <https://doi.org/10.7202/1002386a>
- <https://www.singulier.eu/textes/reference/texte/pdf/Matriarcat.pdf>
- <https://www.bing.com/search?q=%EF%82%A7%09Julien+Wolga%2C+Comprendre+l e+Matriarcat.&form=ANNH01&refig=e8267cd3427d473bab462bbb383cf764>